

ENSEMBLE ET INFORMÉS

04 / 2025

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne forme à la veille du week-end de Pâques.

CHIFFRES CLÉS AU 31 MARS 2025 (DONNÉES INDICATIVES)



106.88%

DEGRÉ
DE COUVERTURE
(NON-AUDITÉ)



+ 0.74%

PERFORMANCE
NETTE
(NON-AUDITÉE)

*Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 6.932 Milliards.
29'757 personnes sont affiliées et 3'555 rentiers sont assurés.*



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard George

Le mois de mars avait déjà enregistré un recul des indices boursiers, principalement au États-Unis, en raison de la crainte suscitée par l'introduction prochaine des droits de douane promis par l'administration américaine et le risque d'une récession mondiale, dont l'inquiétude pouvait aussi se lire dans l'évolution des taux d'intérêt à long terme, en net retrait.

Ce n'était rien avant les annonces de l'Ouragan Trump lors du désormais fameux « Libération Day » du 2 avril, qui restera dans les livres d'Histoire.

Il est inutile de refaire ici le détail des annonces et des contre-annonces, mais plutôt de faire un pas en arrière pour essayer d'obtenir une image moins brouillée.

COPRE

Bien que son style puisse prêter à interprétation et que de nombreux commentateurs émettent des critiques, la politique économique de Trump peut être analysée sans nécessairement la qualifier de chaotique ou irrationnelle.

Elle s'articule sur un constat assez limpide : le modèle économique des 50 dernières années, basé sur un endettement exponentiel des États-Unis pour financer la consommation des biens fabriqués à l'étranger, principalement en Chine, n'est pas soutenable et mène la première puissance mondiale vers le déclin et la ruine.

Il crée une double dépendance des États-Unis envers la Chine, à la fois principal créancier et fournisseur, et en même temps grand rival géopolitique de plus en plus décomplexé, d'où le choix du terme « Libération ».

Pour un retour à ce qui est qualifié d'âge d'or, une promesse formulée au cours de ses trois campagnes présidentielles, l'équipe de Trump mise sur une énergie domestique abondante et bon marché, de très faibles impôts sur les citoyens et les entreprises, des droits de douane pour protéger l'industrie manufacturière domestique, des taux d'intérêt faibles, une monnaie concurrentielle, et peut-être quelques éléments d'expansion territoriale pour s'assurer l'accès à certaines ressources et la maîtrise de son espace géographique proche. Une politique qui rappelle le XIXe et le tout début du XXe siècle et qui a fait la prospérité des États-Unis à cette époque.

La situation du monde est un peu différente aujourd'hui, probablement plus complexe, et on doit bien entendu s'interroger sur les moyens déployés, parfois un peu simplistes, et surtout sur la manière, brutale et unilatérale, qui provoque une grande incertitude pour l'ensemble des acteurs économiques mondiaux. Les marchés financiers détestent l'incertitude et ont réagi aux différentes annonces avec des accès de volatilité extraordinaires, aussi bien sur les actions que sur les obligations.

La Suisse fournit un bon exemple à ce sujet : d'abord considéré comme défensif, le marché des actions suisses a bien résisté au mois de mars, avant de plonger après l'annonce de droits de douane à 31%, bien supérieurs à ceux appliqués à l'Union européenne. Les produits pharmaceutiques, pesant très lourds dans les exportations helvétiques, étaient exclus dans un premier temps, ce qui pouvait atténuer le choc, pour finalement être taxés séparément à 25% !

Dans de telles conditions, il devient quasiment impossible d'émettre la moindre estimation de l'impact réel de ces mesures sur les résultats des entreprises, la consommation, l'inflation etc.

À l'heure où ces lignes sont écrites, les droits de douane sont réduits à 10% pour une période transitoire de 90 jours. Celle-ci permettra aux États-Unis de négocier en position de force avec tous ses partenaires, à l'exception notable de la Chine, entrée dans une logique d'escalade et qui sera soumise à un taux de 125%, à moins que ce taux ne grimpe encore ?

L'impression qui se dégage de cet épisode inédit, est celle de la mise en marche d'une machine infernale dotée de multiples rouages complexes et incontrôlables, dont il est impossible de visualiser clairement l'effet final. Une issue positive à moyen/long terme n'est pas exclue, mais à court terme, ce sont surtout les effets secondaires douloureux qui seront visibles.

COPRE

Le risque de récession sévère, voire encore pire de stagflation, s'étant quelque peu estompé avec les dernières annonces, les marchés financiers réagissent avec soulagement. Il faut toutefois se garder d'un optimisme exagéré. L'épisode des droits de douane n'est pas terminé, et il ne constitue qu'un élément de la thérapie de choc que l'administration Trump entend imposer au monde pendant qu'elle est encore suffisamment dominante pour le faire. On parle de plus en plus d'un « plan Mar-a-Lago » qui viserait à faire baisser le dollar et à imposer une restructuration de la dette américaine vers des horizons de maturité très lointains. Si l'on se réfère au monde du cinéma, 2025 sera sans doute davantage perçue comme « l'année de tous les dangers » que « la vie est un long fleuve tranquille ».



PERFORMANCE

Au 31 mars 2025, notre performance indicative était encore positive à +0.74%, un bon résultat comparé à l'indice UBS des caisses de pension à +0.45%, et à +0.37% pour les caisses de plus de 1 Mrd.

Un rendement qui a plongé dans le rouge durant les 10 premiers jours d'avril, avec une amplitude assez similaire à celle vue en mars 2020 lors de la pandémie de Covid. Les chiffres variant très fortement d'un jour à l'autre, nous nous abstenons de publier des informations indicatives, qui seraient contredites le lendemain.



RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Lors de sa séance du 10 avril 2025, le Conseil de fondation a approuvé à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 2024.

Durant l'exercice écoulé, notre Fondation a dépassé le cap des CHF 6 milliards. La somme de bilan à fin 2024 s'élève ainsi à CHF 6.510 milliards, en augmentation de 14% par rapport à fin 2023.

La performance annuelle réalisée l'an passé se monte à +7.46%. Nous rappelons que notre Fondation a octroyé un taux d'intérêt rémunérateur de 5.5% aux assurés présents au 31 décembre 2024.

Notre rapport annuel sera disponible la première semaine de mai sur notre site internet www.copre.ch Il sera téléchargeable en français, allemand et anglais.

Vous le trouverez dans son nouvel habit, sachant que nous avons profité de notre demi-siècle d'existence pour renouveler notre identité visuelle.

COPRE

Comme d'habitude, celui-ci sera scindé en deux parties. La première partie, intitulée « L'essentiel », regroupera les rapports du Conseil de fondation, de la Direction générale, de la Commission de placement et un rapport sur le climat et la durabilité établi selon les recommandations de l'ASIP.

La seconde partie contiendra le bilan, le compte d'exploitation, les annexes ainsi que le rapport de l'organe de révision.



ATTRIBUTION DE SUBSIDES SELON L'ARTICLE 56 LPP AL.1, LET. A

Selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (article 56 LPP al. 1, let. a), le Fonds de garantie verse des subsides, via les institutions de prévoyance, aux employeurs dont la structure d'âge est défavorable. Plus précisément, ces subsides sont attribués, via les comptes courants, aux entreprises affiliées dont la proportion d'employés âgés est supérieure à la moyenne et qui sont ainsi particulièrement touchés par l'échelonnement des cotisations d'épargne en vertu de la LPP, en date du 30 avril 2025. Une communication spécifique à cet effet leur sera transmise début mai 2025.



DÉCOMPTE POUR LE FONDS DE GARANTIE LPP 2024 POUR LES ENTREPRISES AFFILIÉES AUPRÈS DE PLUSIEURS INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Les entreprises affiliées nous ayant annoncé que leur personnel était affilié auprès de plusieurs institutions de prévoyance se verront transmettre début mai 2025 les formulaires FG.3 (Indications subside par employeur) et FG.4 (Subsides aux employeurs affiliés à plusieurs institutions de prévoyance). Ces formulaires leur permettront d'annoncer et de faire un décompte à l'attention du Fonds de garantie LPP afin de déterminer l'octroi à d'éventuels subsides.



SÉANCE D'INFORMATION AUX FUTURS RETRAITÉS

Notre Fondation propose à l'ensemble de ses assurés, dès l'âge de 58 ans, une séance d'information dédiée à la préparation de leur future retraite. Cette formation sera proposée en français, en anglais et en allemand.

Elle se déroulera en visioconférence au cours du mois de juin 2025, avec deux sessions prévues par langue, en fonction de la langue de correspondance des assurés concernés.

La présentation durera entre 1h30 et 2h.

COPRE



SÉANCE D'INFORMATION (ANCIENNEMENT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE)

A vos agendas ! Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre séance d'information annuelle se tiendra cette année le 25 septembre 2025, au Royal Savoy à Lausanne. Ce sera l'occasion idéale de vous présenter un bilan des neuf premiers mois de l'année. Nous aurons aussi le plaisir de partager avec vous d'autres thèmes passionnants. Les invitations et le programme détaillé vous parviendront très prochainement. Nous avons hâte de vous y retrouver !

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.
Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 17 avril 2025

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes.

Claude Roch
Président du Conseil
de fondation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Kuchen' with a stylized flourish at the end.

Pascal Kuchen
Directeur général